

Numérique et écologie : comment concilier ces deux récits de l'avenir ?

Philippe Pochet*

NOS SOCIÉTÉS SONT CONFRONTÉES À DES CHANGEMENTS multiples auxquels les acteurs politiques peinent à trouver un sens. Avec l'élection de Donald Trump, le Brexit et la montée des populismes et de l'autoritarisme, on pressent bien qu'il se produit une rupture. Mais laquelle ? D'un côté, on constate la montée de la demande de protection et une remise en question de la globalisation. Mais de l'autre, on voit s'imposer des programmes de dérégulation économique. La social-démocratie, dont les programmes semblaient plus que jamais d'actualité, paraît pour le moins désorientée. Après avoir symbolisé la lutte des classes, puis l'intégration des plus défavorisés aux classes moyennes et la protection sociale pour tous, elle peine à se renouveler. Elle avait réussi à répondre aux enjeux centraux du siècle dernier. Mais quels sont les enjeux centraux d'aujourd'hui ?

L'un des principaux est de combiner les deux grands récits qui vont façonner notre futur : la digitalisation de l'économie (et de la société) et les conséquences du changement climatique. Ces deux récits nous prédisent des modifications radicales. C'est un chantier énorme, car les forces sous-jacentes qui animent

* **Philippe Pochet**
est directeur général
de l'Institut syndical
européen (Etu)
et professeur à l'Université
catholique de Louvain.



ces récits vont en partie dans des directions opposées. Par exemple, on ne peut pas dire que la France doit être le leader global dans le nouveau monde des *big data* et de la révolution technologique et en même temps prôner un social-écologisme soutenant les circuits courts et la démocratie locale. Ou alors il faut dire clairement comment concilier les deux objectifs. C'est pour répondre à cette nécessité que la social-démocratie devra renouveler son offre politique.

Numérisation et lutte contre le changement climatique : c'est en inscrivant ces deux aspects fondamentaux de notre avenir dans un ensemble commun, au lieu de les considérer en parallèle, qu'un nouveau discours peut être fécond. Il devra aussi tenir compte du contexte politique : quelles alliances, quelles coalitions majoritaires possibles dans un temps de rétrécissement de la base électorale et de fragmentation de l'espace politique ?

Comprendre et concilier deux métachangements

Les politiques destinées à faire face, d'un côté, au changement climatique et, de l'autre, à la digitalisation de l'économie auront d'énormes impacts sur l'emploi, la forme des entreprises et les conditions de travail [Degryse, 2015 ; Laurent et Pochet, 2015]. Or elles font très rarement l'objet d'une approche intégrée. Quand on inscrit ensemble les mots « numérique » et « climat » dans un moteur de recherche, on est surpris par le faible nombre de résultats. Sur le

site de France stratégie, le *think tank* du gouvernement français, les deux termes sont bien associés, mais les études sont cloisonnées. Et lorsqu'on trouve un lien, c'est de manière subordonnée, par exemple dans des contributions sur le coût énergétique croissant de la révolution numérique, ou sur la façon dont celle-ci peut favoriser la transition écologique.

Les communautés académiques qui travaillent sur le climat et sur la numérisation ont, les unes et les autres, des visions prospectives dans leurs spécialités. Mais il ne peut y avoir plusieurs futurs. La tentative de conciliation n'est pas simple. Les acteurs et les dynamiques sociales ne sont pas les mêmes. Les futurs possibles restent, dans les deux cas, des questions

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**ET NUMÉRISATION : C'EST EN INSCRIVANT
CES DEUX ASPECTS FONDAMENTAUX DE NOTRE
AVENIR DANS UN ENSEMBLE COMMUN,
AU LIEU DE LES CONSIDÉRER EN PARALLÈLE,
QU'UN NOUVEAU DISCOURS PEUT ÊTRE FÉCOND**

ouvertes. Certains aspects sont relativement bien documentés (les émissions de CO₂ par exemple), mais d'autres demeurent inconnus ou controversés, en particulier les conséquences en matière d'emploi. La digitalisation menacerait 47 % des emplois selon certaines études [Frey et Osborne, 2013] ou moins de 10 % selon les résultats d'un travail récent de l'OCDE [Arntz *et al.*, OCDE, 2016]. Il n'y a pas de déterminisme technologique ou climatique : tout dépendra de la manière dont les conséquences seront gérées. Certes, l'avenir n'est pas écrit, mais pour l'orienter, il faut pouvoir le penser. L'existence de deux narratifs séparés ne nous y aide pas.

Adaptation ou révolution ?

Première constatation, chacun de ces deux grands récits a (au moins) deux versions : pour certains, il s'agit d'une évolution certes profonde, mais sans rupture ; pour d'autres, d'une révolution, d'un changement de paradigme.

Dans la première version, le changement est considéré comme largement maîtrisable avec les moyens et les institutions de la société d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas de changer de logiciel mais de l'adapter. Par exemple, il faut moderniser la protection sociale en l'adaptant aux nouveaux parcours professionnels. Cette approche se retrouve assez souvent dans les social-démocraties des pays nordiques, qui sont des économies ouvertes devant innover pour rester compétitives et ayant entamé une transition énergétique sans grands débats internes.

Dans la seconde version, il s'agit d'un changement de paradigme qui imposera de repenser des structures fondamentales de nos sociétés. Ceci signifie par exemple, pour un récit radical de la quatrième révolution industrielle (*big data*, ubérisation, robotisation, etc.), que nos enfants vont vivre dans un monde complètement différent du nôtre et occuper des emplois dont on ne connaît même pas le nom et la nature aujourd'hui. Selon le récit radical de la crise écologique et climatique, nous allons devoir trouver un modèle économique de décroissance et de nouveaux systèmes de redistribution et de protection sociale.

Evolutifs ou révolutionnaires, ces deux grands changements doivent évidemment être d'abord analysés séparément, car ils sont soumis à des forces et façonnés par des acteurs distincts. Mais il faut ensuite combiner différents scénarios et les hiéar-



chiser, avec une large incertitude sur les futurs plausibles. Par exemple, en matière de transport, va-t-on vers des véhicules électriques individuels (poursuite du modèle actuel) ? Ou bien vers le développement de transports collectifs (train, bus électriques, avec un investissement massif de l'État) et d'une mobilité « douce » (vélo et marche) ? Ou encore vers une sorte de BlaBlaCar électrique généralisé (collaboratif ou capitaliste) ? Les trois options sont possibles. Elles mélangent environnement et technologies, mais représentent des enjeux et ont des conséquences très différents, qu'il s'agisse des acteurs (publics ou privés), des investissements ou de la géographie économique.

Une hiérarchisation ?

Une approche des différences entre les transitions numérique et climatique a été proposée par la Fondation Internet nouvelle génération (Fing) dans une publication [2015] synthétisée comme suit sur InternetActu.net : « *Si les transitions écologiques ont un but, elles ne connaissent pas le chemin pour y parvenir ; à l'inverse, si la transition numérique transforme le monde, elle ne sait pas toujours dans quel but. Ces deux transitions ont besoin l'une de l'autre pour coordonner leurs objectifs et leurs moyens. Il est nécessaire de rapprocher les acteurs du changement climatique des acteurs de la technologie.* ^[4] »

« SI LES TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES

ONT UN BUT, ELLES NE CONNAISSENT
PAS LE CHEMIN POUR Y PARVENIR ;

À L'INVERSE, SI LA TRANSITION NUMÉRIQUE
TRANSFORME LE MONDE, ELLE NE SAIT
PAS TOUJOURS DANS QUEL BUT. »

FING

Ce texte suggère, à juste titre, qu'il existe une hiérarchie entre les deux récits. La transition écologique s'impose de façon impérative, sous peine d'exposer la planète à des phénomènes extrêmes et irréversibles. En revanche, la numérisation n'est que la troisième, quatrième, voire cinquième, selon les auteurs, révolution technologique du capitalisme [Valenduc et Vendramin, 2016].

Si elle est maîtrisée et encadrée, la transition numérique peut donc être pensée, de façon plus traditionnelle, comme un facteur de croissance et d'opportunités de redistribution. Il n'en est pas de même avec la transition écologique, qui remet en question plus profondément le modèle économique dominant, et en particulier la notion de croissance. C'est pourquoi elle pose à la social-démocratie et aux syndicats des problèmes plus difficiles.

[4] « De la transition numérique à la résilience écologique », par Hubert Guillaud, www.internetactu.net, mars 2016.

Cependant, il est vrai que certains aspects de la transition numérique émergent brutalement dans la vie quotidienne et requièrent des mesures rapides (tout en permettant des mobilités, comme dans le cas d'Uber), alors que la transition climatique (hors événements extrêmes) est moins visible et peine davantage à mobiliser les acteurs collectifs.

Nous sommes donc bien confrontés à des scénarios qui se rattachent à deux visions de l'avenir. Reste à savoir comment les articuler tout en les hiérarchisant. On trouve, sur ce sujet, des points de convergence et des points de tension.

Les convergences

Le premier point d'accord est qu'il faut s'attendre à une « rupture » en matière technologique (on a atteint un point de basculement, « disruptif », en matière de puissance des ordinateurs et de gestion des données) comme en matière de climat (le seuil d'émissions où le changement devient incontrôlable). Cela signifie qu'on ne retournera pas à l'état antérieur (le rêve des Trente Glorieuses), et aussi que le mouvement actuel de globalisation néolibérale prendra fin.

La rupture implique une transition vers un état différent, et sans doute à terme plus stable. Cette transition se fera au cours des vingt ou trente prochaines années et ira en s'accéléralant. Il s'agit donc en principe d'un processus dynamique plus que d'un grand basculement (mise à part l'hypothèse d'une catastrophe climatique).

Autre point commun : les deux récits s'ancrent dans une croyance fondamentale en la technologie. C'est évident pour ce qui concerne le « nouveau monde » digital, mais l'idée que le défi climatique sera relevé, au moins en partie, grâce aux technologies (solaires et éoliennes principalement) est tout aussi largement répandue. Toutefois, dans le premier récit, les évolutions technologiques sont plutôt des ruptures (machines apprenantes), tandis que dans le second, elles existent déjà (sauf peut-être la capture et le stockage du carbone) mais doivent être optimisées.

Cet accent mis sur l'importance de la technologie fait apparaître un nouveau point commun : dans les deux récits, l'éducation et la formation tout au long de la vie sont présentées comme le meilleur moyen de se préparer aux changements à



venir. Cette conviction est partagée par la Commission européenne [European Political Strategy Centre, 2016] et par la gauche dans son ensemble. Mais quelles sont précisément les compétences nécessaires pour le futur ? La réponse n'est pas évidente : les compétences relationnelles, les capacités de collaboration et de « transversalité » pourraient être les plus utiles dans un monde où les machines apprennent de plus en plus vite et dépassent les compétences humaines dans un nombre toujours plus important de domaines.

Les différences

Inversement, ces deux récits divergent par d'autres aspects. En particulier à propos de l'espace pertinent à privilégier, de la compétition ou de la coopération, et, enfin, de l'égalité-inégalité jugée nécessaire. Le récit de la digitalisation

nous dit : « Le monde est global et interconnecté. » Ce renforcement de la globalisation entraîne une concurrence accrue entre les travailleurs de l'ensemble des pays, pour des tâches parcellisées, notamment via les plates-formes numériques. Cela touche aussi

des fonctions jusqu'ici relativement protégées, comme la traduction. On voit émerger de nouveaux modèles productifs, notamment à partir des plates-formes capitalistes (comme Uber, Airbnb, Google, Facebook...), qui vont radicalement restructurer le tissu économique.

Le récit environnemental est, quant à lui, beaucoup plus attaché aux territoires. Il suggère un recul de la mondialisation du fait du coût croissant de l'énergie et de la réduction obligatoire des émissions liées au transport. L'échelle devient de plus en plus locale et l'accent est mis sur la nécessité de circuits courts (il faut cependant souligner qu'une partie du récit sur la digitalisation – les « makers », les imprimantes 3D, les nouveaux artisans – s'aligne sur ce nouveau localisme).

Voilà donc le premier point de rupture : local *versus* global, local globalisé ou encore global localisé. Quelle est l'échelle pertinente ? Les partis populistes ont choisi le national protecteur, mais où se situe la social-démocratie ? L'Europe, longtemps présentée comme un espace intermédiaire entre le national et

SI LE RÉCIT DE LA DIGITALISATION ET CELUI DU CHANGEMENT CLIMATIQUE PRÉSENTENT DES CONVERGENCES, ILS S'OPPOSENT SUR DES POINTS ESSENTIELS : LA CONCEPTION DU TRAVAIL, L'ATTENTION PORTÉE À L'ÉGALITÉ, LA RÉORGANISATION DE L'ESPACE

le global, semble être devenue le lieu de la globalisation néolibérale voulue et subie. Elle n'est plus guère mobilisée comme champ de régulation pour le futur.

Dans le récit digital, les priorités sont mises sur la compétition et l'innovation. L'agenda digital européen se centre sur la compétition avec les Etats-Unis et la Chine pour le leadership mondial des technologies du futur. En même temps, la logique du numérique engendre des inégalités croissantes et accentue la concentration (« *the winner takes all* » [Thiel, 2016]). Le travail devient parcellaire (effectuer des tâches plutôt qu'avoir un emploi, être autoentrepreneur plutôt que salarié), les limites entre travail et loisir deviennent de plus en plus floues (on reste connecté en permanence). Et la classe moyenne se réduit progressivement.

Au contraire, le récit environnemental met l'accent sur la coopération, la nécessité de trouver des solutions communes. Pour réussir la transition climatique, la question de l'égalité est centrale, tout comme celle de la justice (justice environnementale et transition juste). L'agenda écologique comporte la réduction du temps de travail, s'appuie sur l'économie sociale au sens large et insiste sur la capacité de retrouver le contrôle de son temps [Méda, 2013].

Pour conclure provisoirement, si les deux récits présentent quelques convergences, ils s'opposent sur des points essentiels : la conception du travail, l'attention portée à l'égalité, la réorganisation de l'espace. Ces divergences ne sont cependant pas toujours irréductibles – il est notable que les deux récits convergent sur l'idée d'un revenu de base qui permettrait à chacun de survivre dans ce nouvel environnement.

Qu'est-ce que cela implique pour la social-démocratie ? Tout d'abord, d'avoir un socle de base de principes à partir desquels aborder les deux récits. Ensuite, de fixer des directions, adaptables en fonction de la rapidité des changements. Enfin, d'articuler les différents niveaux d'action.

Un socle commun : développer un récit positif

Face aux nouveaux enjeux, il nous faut consolider la réflexion sur ce qui constitue notre horizon : une société inclusive, où l'économie est un instrument et non une fin, où le travail et



l'emploi visent le développement et l'épanouissement humain, où les inégalités sont réduites, où les risques sociaux et environnementaux sont pris en charge collectivement. Il existe dans la tradition sociale-démocrate au moins trois domaines – protection sociale, emploi, inégalités – qui méritent d'être mis en avant.

1. Alors que notre protection sociale est menacée de régression, la question climatique pourrait fournir l'occasion d'inverser la tendance. Le réchauffement climatique, en effet, ne représente pas seulement un risque environnemental, mais aussi un risque social collectif [Laurent, 2011 ; Laurent et Pochet, 2015]. Or la couverture des risques collectifs est bien une affaire de protection sociale. Ainsi pouvons-nous repenser la transition en considérant que la protection sociale doit pouvoir couvrir le nouveau risque collectif que représente le réchauffement climatique. Mais les enjeux de transition et de protection concernent aussi l'économie numérique. Là, il ne s'agit plus d'assurer un nouveau risque, mais de combler les « trous » dans un système qui n'avait pas été conçu pour couvrir des travailleurs aux statuts et trajectoires multiples.

2. Deuxième axe : fournir des emplois de qualité. Les syndicats expriment la crainte que la transition détruise des emplois, mais des transferts sont possibles : si, là, des emplois sont perdus, ici, de nouveaux sont créés, notamment des emplois « verts ». Ces derniers devront être « décents », au sens que donne à ce mot l'Organisation internationale du travail. Ce pourrait être l'occasion de rouvrir les débats sur la qualité du travail. Enfin, les tâches parcellaires que fournissent les plates-formes de type Uber ouvriront un champ de forte mobilisation, car les excès et abus sont toujours porteurs d'indignation, et, ainsi, de possible régulation.

3. Dernier point essentiel : les inégalités et la justice sociale. De nombreuses études ont montré que les handicaps se cumulent : les plus défavorisés en matière de revenus sont aussi ceux qui subissent les conditions écologiques les plus dégradées (bruit, pollution, etc.). Justice sociale et justice environnementale peuvent être envisagées de façon complémentaire [Laurent, 2011]. Du côté des travailleurs dépendant des plates-formes capitalistes « extractives » (c'est-à-dire où le centre monopolise les bénéfices), l'objectif pourrait être d'évo-

luer progressivement vers un modèle plus collaboratif, où les bénéfices seraient distribués entre les acteurs de coopératives numériques [Bauwens, 2015].

Un changement de narratif en deux temps

Comme le souligne Robert Boyer [2015], « aucune grande crise ne s'est traduite par un amendement à la marge du modèle antérieur [...]. Les révolutions technologiques ne portent leurs fruits qu'après la synchronisation d'un ensemble d'organisations, d'institutions, de compétences et d'interventions publiques [...]. La multiplicité des acteurs, des intérêts, des visions et des stratégies implique un long processus de tâtonnement, puis d'apprentissage, avant que s'affirme un régime viable à l'échelle d'une génération ».

Un tel changement est, par essence, long, complexe, avec des avancées et des reculs, avec des conflits, parce que d'importants intérêts sont en jeu, notamment ceux des gagnants du régime précédent. Il faut donc prendre en considération la variable temporelle : tout ne va pas changer d'un jour à l'autre. D'où l'importance d'une direction claire mais flexible, adaptable aux différents scénarios.

Cela dit, les deux récits (révolution numérique, transition écologique) impliquent des contextes politiques différents. Dans le cas du numérique, on a affaire à des plates-formes capitalistes extractives (qui captent la valeur ajoutée) face à une fragmentation de la force de travail, parcellisée et globalisée (le plus souvent). Rien de neuf pour la gauche dans ce grand retour en arrière à la fin du XIX^e siècle. D'une certaine façon, les recettes sont bien connues et la partie localisée des plates-formes (transport urbain, location touristique, livraison, services de proximité tels que le jardinage ou le baby-sitting...) est relativement facile à régler. Les luttes sociales et syndicales ressortent de répertoires d'action connus, y compris l'utilisation des ressources du droit pour qualifier les emplois.

En revanche, la question du changement climatique est bien plus complexe. Il s'agit de convaincre une large partie de

LA QUESTION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST COMPLEXE. IL S'AGIT DE CONVAINCRE UNE LARGE PARTIE DE LA POPULATION, SUR UN TEMPS TRÈS LONG, DE SE PLIER À DES CHOIX RADICAUX, QUI TOUCHENT TANT LA PRODUCTION QUE LA CONSOMMATION



la population, sur un temps très long, de se plier à des choix radicaux, qui touchent tant la production que la consommation. Une telle mutation devrait faire l'objet d'un consensus large et durable, au-delà des cycles électoraux [Stern, 2015]. Elle implique un changement fondamental des règles du jeu politique, qui consiste trop souvent à s'opposer (comme l'élection de Trump nous le rappelle) aux politiques menées par le gouvernement précédent.

Pour le moment, ce n'est pas à cette dynamique consensuelle qu'on assiste. L'émergence, à la gauche de la social-démocratie, de mouvements qui ont souvent un discours écologique structuré a fragmenté encore davantage le champ politique, au lieu de l'unifier autour d'objectifs communs.

**L'ENJEU PRINCIPAL EST DE SORTIR
D'UN CAPITALISME PRÉDATEUR. EN TERMES
D'ESPACE PERTINENT, LES LIEUX LES PLUS
FAVORABLES POUR MENER L'ACTION
SONT CERTAINEMENT LES GRANDES VILLES**

C'est pourquoi il faudrait sans doute distinguer les stratégies à mener en fonction de l'horizon temporel. Pour les court et moyen

termes, l'enjeu principal est de constituer une force de plus en plus puissante réunissant des syndicats, des mouvements sociaux, des ONG, et peut-être aussi des organisations de consommateurs sensibilisées aux questions de développement et de consommation durables, des entrepreneurs de PME, des indépendants ayant une vision « soutenable » – et souvent plus « juste » – de l'économie (économie circulaire, recyclage, nouveaux modes de gestion plus responsables et plus économes des ressources, etc.). Pourraient aussi s'y joindre les sous-traitants de grandes entreprises, les agriculteurs qui travaillent pour l'agro-industrie ou la grande distribution, souvent écrasés par les logiques financières de leurs donneurs d'ordres.

Pour rassembler le plus largement possible, les forces sociales-démocrates ne devraient sans doute pas présenter un programme revendicatif très long et détaillé. Il leur faudrait au contraire mettre en avant quelques points stratégiques susceptibles d'emporter l'adhésion la plus large possible. L'enjeu principal est de sortir d'un capitalisme prédateur. En termes d'espace pertinent, les lieux les plus favorables pour mener l'action sont certainement les grandes villes : malgré les dérives électorales au niveau national, de nombreuses grandes agglomérations sont gouvernées par des équipes sociales-démocrates,

le plus souvent en alliance avec d'autres partis de gauche, écologistes ou centristes. Elles sont des lieux d'innovation et d'expérimentation, y compris dans les nouvelles formes de gouvernance et de participation (voir, par exemple, les villes rassemblées dans le Cities Climate Leadership Group [C40]). Elles sont aussi les lieux d'un vécu partagé, au-delà des inégalités, qu'il s'agisse d'embouteillages ou de pollution de l'air. Ce sont, enfin, des espaces où les progrès peuvent être réalisés et constatés assez rapidement.

Mais il s'agit, à terme, de bâtir un véritable récit novateur, partagé non pas par une petite élite, mais par une large majorité des acteurs. Ceci est une tâche bien plus complexe, car les oppositions au changement seront frontales. Y parvenir passera par l'organisation de « tables de consensus » et de « tables de conflits ». Les tables de consensus servent à examiner les points d'accord. Ainsi, entre les forces de gauche et du centre, les ONG et les syndicats, certains courants parmi les chefs d'entreprise, ou même certains opérateurs sur les marchés financiers, il existe déjà une série d'accords et de coopérations. Un exemple intéressant dans le domaine du changement climatique est celui de l'accord entre les syndicats britanniques (TUC) et Greenpeace. Les deux parties ont aussi formulé, dans ce même document, toutes leurs divergences, notamment à propos de la capture du carbone : les syndicats britanniques affirment qu'elle est possible, invoquant notamment l'utilisation des puits de pétrole, dont l'expérimentation est envisagée en Ecosse ; l'ONG, quant à elle, pense que la capture du carbone est une technologie sans issue. On peut noter que des désaccords sur bien des points n'empêchent pas de bâtir progressivement sur le socle commun. On n'évite ni les conflits, ni les difficultés, mais le dialogue permet au moins une conversation sur les désaccords, et donc la possibilité de progresser. C'est aussi ce qui s'est passé aux États-Unis avec l'alliance « blue-green » entre certains grands syndicats et des ONG environnementales. C'est une méthode difficile à pratiquer, mais en existe-t-il une autre quand l'objectif est de rassembler à long terme ?

Rassembler ses forces et les articuler de manière cohérente, constante mais flexible dans une perspective de long terme : tel pourrait être le nouveau mot d'ordre de la social-démocratie pour faire face aux défis des deux ou trois prochaines décennies. ■



Bibliographie

- Arntz M., Gregory T. et Zierahn U., 2016**, « The Risk of Automation for Jobs in OECD Countries: A Comparative Analysis », *OECD Social, Employment and Migration Working Papers* n° 189, OCDE.
- Bauwens M., avec Lievens J., 2015**, *Sauver le monde. Vers une économie post-capitaliste avec le peer-to-peer*, Paris, Les Liens qui libèrent.
- Bock A.-K., Bontoux L., Figueiredo do Nascimento S. et Sczapanikova A., 2016**, « The future of EU collaborative economy. Using scenarios to explore future implications for employment », JRC Science for Policy Report, Union européenne.
- Boyer R., 2015**, *Economie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*, Paris, La Découverte.
- Degryse C., 2016**, « Les impacts sociaux de la digitalisation de l'économie », *Working papers* n° 2016.02, Bruxelles, Etui.
- European Political Strategy Centre (EPSC), 2016**, « The Future of Work. Skills and Resilience for a World of Change », Commission européenne.
- Frey C. B. et Osborne M., 2013**, *The Future of Employment: How Susceptible Are Jobs to Computerisation?*, Oxford Martin Programme on Technology and Employment.
- Fondation Internet nouvelle génération (Fing), 2015**, *Questions numériques 2015. Transitions. Cahier d'enjeux et de prospective*.
- Laurent E., 2011**, *Social-écologie*, Paris, Flammarion.
- Laurent E. et Pochet Ph., 2015**, *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux ?*, Paris, Les Petits matins-Institut Veblen.
- Méda D. et Vendramin P., 2013**, *Réinventer le travail*, Paris, PUF.
- Stern N., 2015**, *Why Are We Waiting? The Logic, Urgency, and Promise of Tackling Climate Change*, MIT Press.
- Thiel P., avec Masters B., 2016**, *De zéro à un. Comment construire le futur*, JC Lattès, Paris.
- Valenduc G. et Vendramin P., 2016**, « Le travail dans l'économie digitale : continuités et ruptures », *Working papers* n° 2016.03, Bruxelles, Etui.